

Généraliser la grève pour gagner !



La colère sociale n'a pas mis longtemps avant de s'exprimer lors de cette rentrée. Les annonces de Bayrou ont mis le feu aux poudres en cela que les efforts demandés reposaient sur les mêmes : celles et ceux qui travaillent, les classes populaires et moyennes mais aussi les retraité·es qui doivent payer. Ce n'est plus possible. Les riches, les entreprises qui inondent de dividendes leurs actionnaires doivent être les contributeurs des recettes du budget.

OK, Bayrou est parti mais que ce soit Lecornu ou un·e autre, c'est le budget qui doit être changé, ce sont les services publics qui doivent être développés, ce sont nos salaires qui doivent être augmentés ! Contrairement à ce que veulent les va-t-en guerre, ce n'est pas le budget de l'armée qui doit être sanctuarisé et augmenté mais celui de l'Education et de la Santé entre autres. C'est

cela la société que nous voulons. Le 10 septembre a été un succès et a marqué une première étape dans la construction de la lutte nécessaire pour gagner. C'est par la grève que nous bloquerons les intérêts des capitalistes pour les obliger à revoir leurs ambitions à la baisse.

C'est pour quoi la CGT a appelé à la grève le 10 et le 18 à la grève, deux dates rapprochées qui permettaient de reconduire la grève partout où c'est possible. Au lendemain du 18 septembre, il s'agit, si le gouvernement ne propose pas un budget conforme aux aspirations des habitant·es de ce pays, de généraliser la grève. Il n'y a pas d'autres solutions au vu de ce que les libéraux de tous poils ne cessent de nous imposer.

Cette rentrée sociale chaude pourrait cette fois changer les choses.

Académie	Société	Féminisme	Elu-es	Lycées	International
Echo des départements	EVAR-S Droit à l'IVG	Egalité professionnelle Collectifs femmes -Mixité	Défenses des profs contractuel·les	Manuels numériques Carte des formations professionnelles	Génocide en Palestine
Pages 2-3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8

78 VISA 78 : LA CGT ÉDUC'ACTION DES YVELINES RÉSOLUMENT ANTIFASCISTE

Face à la montée des idées d'extrême-droite et à leur diffusion, l'intersyndicale éducation des Yvelines regroupant la CGT Éduc, la FSU, SUD éduc, l'UNSA Éducation et la CFDT EFRP a décidé de fonder un VISA départemental (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes). Fortes des luttes menées contre le Choc des savoirs, contre la mutualisation des agents de collège ou encore contre l'extrême-droite à l'occasion des législatives anticipées de l'an dernier, nos organisations ont décidé de consolider cette unité syndicale et de la mettre au service de l'antifascisme.

VISA 78 se concentrera dans un premier temps sur des problématiques liées à l'École. Après avoir ciblé quelques communes, nous prévoyons ainsi d'engager un travail de démystification des programmes sur cette question que porteraient d'éventuel·les candidat·es d'extrême droite aux municipales de 2026.

Des formations par bassin sont en cours de montage et seront proposées aux collègues qui souhaitent s'informer, agir, voire s'investir. Un 4 pages portant sur la lutte contre les idées d'extrême droite dans l'Éducation nationale sera rapidement partagé. Un stage « Enseigner l'Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : un enjeu pédagogique, éducatif et politique » au cours duquel sera, entre autres, abordée la question des attaques de l'extrême-droite et des réactionnaires est également organisé en novembre.

Dans l'Essonne, l'AG de rentrée des syndiqué·es du département a permis de préparer des initiatives pour le 10 et le 18 septembre. Les militant·es de la CGT Education 91 ont été invité·es à se rapprocher de leurs unions locales respectives pour discuter d'initiatives à mener le 10 (marche à Grigny, soutien des grévistes sur les piquets, distribution de tracts...). Un rassemblement a eu lieu devant la Préfecture pour se diriger ensuite vers le Medef local. Plus de 700 personnes étaient présentes pour dire non aux politiques d'austérité.

Cette rentrée est marquée par des manques de personnel et des conditions de travail dégradées. À Évry, le

collège Montesquieu était en grève le 4 septembre car sa situation sociale justifierait pleinement son classement en éducation prioritaire. Le Recteur lui-même s'était engagé à faire la demande l'an dernier, pourtant, le collège en est toujours exclu. Il en va de même pour ses écoles de rattachement qui ne bénéficient d'aucun accompagnement spécifique. Dans le premier degré, à Saintry-sur-Seine, une classe de moyenne section compte déjà... 31 élèves ! Les plafonnements à 24 en grande section, en CP et en CE1 saturent mécaniquement les autres niveaux.



91

Une bonne nouvelle, la Préfète de l'Essonne a levé l'OQTF d'un lycéen ! Comme quoi les luttes peuvent payer. Nous continuerons à nous mobiliser pour la régularisation des sans papiers et pour défendre le

92

Manque de moyens et ouvertures de classes tardives : le lycée Monod de Clamart en grève dès la 1^{ère} semaine de cours !

Chaque année, des dizaines d'établissements du 92 connaissent des ouvertures et fermetures de classes à la toute fin de l'année scolaire, et parfois même après. Ces changements tardifs entraînent une désorganisation des établissements et servent bien souvent de prétexte pour ne pas créer des postes et imposer des HSA. Ils sont une conséquence directe du manque de moyens : avec des classes remplies à ras bord, aucune marge de manœuvre n'est possible.

Les personnels du lycée Monod de Clamart en ont fait l'expérience en cette rentrée de manière spectaculaire : la DSDEN leur a annoncé en juillet la fermeture d'une classe et l'ouverture d'une 2^{nde} et de deux 1^{ère} STMG ! Pire, les ouvertures ont été largement sous-financées, ce qui a entraîné la suppression des cours en effectifs réduits en 1^{ère} STMG. L'une de ces classes regroupe les élèves n'ayant pas eu d'affectation en STMG, dans l'un de ces dispositifs bancals dont le Rectorat a le secret pour pallier sa propre incurie. Côté vie scolaire, aucun poste n'a été créé alors que le lycée atteint ses plus hauts effectifs et que les personnels réclament depuis des années un poste de CPE supplémentaire et deux postes d'AEEd.

Pour protester contre cette situation, 80% des personnels du lycée Monod se sont mis en grève mercredi 3 septembre. Reçus par le DASEN le lendemain, ils ont réaffirmé leur exigence de moyens supplémentaires mais n'ont, pour l'heure, pas reçu de réponse positive. La CGT Educ'action 92 soutient pleinement les personnels mobilisés et leurs revendications, ils et elles doivent être entendu·es !



La journée du 10 septembre a été une première réussite au vu du contexte d'intimidations du pouvoir policier et médiatique les semaines précédentes.

Malgré l'improvisation, un sentiment d'espoir se propage : un espace est ouvert pour nos revendications et notre avenir. Qu'il s'appelle Bayrou, Lecornu, ou Tartempion, le nouveau 1^{er} ministre ne changera pas de politique. Ce n'est pas la tête qu'il faut changer car, tant que la bourgeoisie sera au pouvoir, l'austérité, la destruction des services publics, le recours aux divisions racistes et la tentation du fascisme continueront... C'est la table qu'il faut renverser !

Sur le 95, le 10/09 a été l'occasion de nous mettre en grève, nous retrouver en manifs et en AG à Argenteuil, Cergy, Gonesse, etc. Nous étions nombreux à vouloir réenchanter le monde.

Après le 10 et le 18 septembre, que faire ? Les manifestations ne suffiront pas, pas plus que l'entrave à la consommation : maintenant il faut des centaines de milliers de **grévist**es, et dans tous les secteurs de production.

La grève c'est d'abord viser l'arrêt de l'économie, de la machine à profits. Mais l'action gréviste, c'est aussi élargir ses pratiques de solidarité, manifester pour étendre le mouvement. Partout où existent des AG, il faut s'en rapprocher et y organiser l'extension de la grève, avec les collègues et les autres branches.

Réfléchir à une organisation syndicale interprofessionnelle efficace s'avère nécessaire, pour reconstruire des syndicats de branches. Le syndicat de branches, c'est le modèle historique des victoires sociales !

95

EVARS : après les paroles, les actes

À l'heure où les nouveaux programmes d'EVAR-S entrent en vigueur, leur mise en œuvre pose déjà question.

Ainsi, au moment où cet article est rédigé, deux semaines après la rentrée, les seuls documents d'accompagnement disponibles sur Eduscol sont ceux relatifs aux élèves de moins de 4 ans. Sans proposition de support pédagogique, les enseignant·es se sont une fois de plus débrouillé·es pendant l'été pour construire leurs séances.

Il y a par ailleurs fort à craindre que les engagements de la ministre démissionnaire à ce que l'ensemble des personnels soient rapidement formé·es ne soient freinés par la pénurie de remplaçant·es.

L'absence de moyens financiers spécifiques et le contexte de coupes budgétaires actuel met en péril la possibilité pour les établissements du second degré de faire appel à des associations et des professionnel·les spécialistes de ces questions qui jouent pourtant un rôle essentiel.

Enfin, face à la mobilisation des réseaux réactionnaires et/ou d'extrême-droite visant à remettre en cause l'enseignement de l'EVAR-S, la CGT Éduc'action Versailles reste vigilante. En soutien aux collègues, elle saura rappeler à l'administration l'article 19 de sa propre FAQ « Tout agent qui se verrait menacé en raison de l'animation de ces séances doit être protégé par l'administration, en particulier par l'octroi de la protection fonctionnelle ».

IVG, un droit toujours à défendre !

Légalisé il y a 50 ans en France, le recours à l'interruption volontaire de grossesse est inscrit dans la Constitution depuis le 8 mars 2024. Chaque année, plus de 200 000 femmes réalisent une IVG en France, une chance que n'ont pas 40% des femmes dans le monde pour lesquelles cette procédure est inaccessible voire interdite. Dans de nombreux pays (Pologne, Etats-Unis, Hongrie, etc.), les gouvernements cherchent à restreindre l'accès à l'avortement, opérant par là un recul important du droit des femmes dans le monde. Si la France protège toujours légalement ce droit, les coupures de budget successives dans le domaine de la santé sont un risque majeur pour l'accès aux informations et à l'accompagnement pour les IVG. Les subventions au Planning familial ont baissé dans de nombreux départements français (Drôme, départements des Pays de la Loire, etc.).

Nombreux sont les événements, dans le monde, en Europe et en France, qui nous rappellent combien l'accès à l'IVG est un acquis social bien fragile, constamment remis en cause, et que nos luttes sont essentielles pour la défendre. Les manifestations et événements organisés le jeudi 28 septembre 2025, journée internationale du droit à l'avortement, seront autant d'occasions de réaffirmer notre attachement à ce droit. Pour toutes les femmes, notamment celles prisonnières de situations de domination qui ne pourront le faire, sachons nous en saisir !



Sur le chemin de l'égalité professionnelle

Au cours de l'année 2024-2025, la CGT a siégé lors de trois Groupes de Travail (GT) « Egalité » où il était question de présenter la déclinaison académique du plan national concernant l'égalité professionnelle femmes/hommes pour les années 2025 à 2027.

Lors d'un des GT, des propos, tenus par l'administration, remettaient en question le caractère systémique de l'inégalité femmes/hommes en expliquant que le plafond de verre pouvait également toucher les hommes ou que les difficultés que les femmes rencontraient concernant les mobilités professionnelles étaient liées à des problématiques individuelles. Il a fallu lire un propos liminaire, partagé par de nombreuses organisations syndicales, pour tirer la sonnette d'alarme et expliquer qu'il fallait en finir avec les préjugés et les impressions à l'emporte-pièce. Cela nous a conforté dans l'idée que former les personnels était nécessaire et qu'il fallait prendre la mesure du système inégalitaire dans lequel nous vivons.

La CGT Educ Versailles a demandé à l'administration qu'un protocole clair et précis soit rédigé lorsqu'un personnel est victime de VSS sur son lieu de travail ou dans sa vie personnelle pour éviter que la solution trouvée soit celle de déplacer les victimes.

Nous espérons que ce plan égalité ne soit pas seulement un affichage et que le Rectorat de Versailles mettra véritablement en place les choses pour lesquelles elle s'est engagée : éviter les discriminations de genre à l'embauche, réduire les écarts de rémunération entre femmes et hommes, prévenir et traiter les VSS, etc.

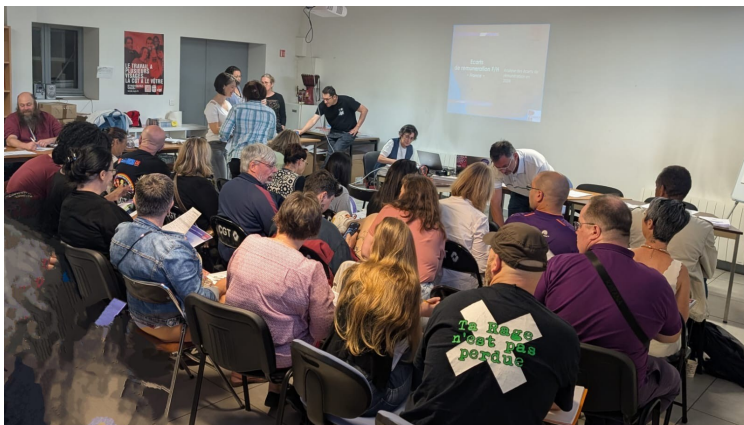
Retour sur la journée d'étude interdépartementale des collectifs Femmes-Mixité

Le 10 juillet dernier, les collectifs Femmes-Mixité des Unions Départementales des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et de Paris ont organisé une journée d'étude commune visant à outiller les camarades sur les questions d'égalité professionnelle et de lutte contre les idées d'extrême-droite.

La matinée a permis à la quarantaine de participant-es de faire le point sur les mécanismes à l'œuvre dans les processus d'inégalité professionnelle, sur les revendications de la CGT, concernant notamment le concept de « travail de valeur égale », et sur les outils pour les faire appliquer. Un diaporama réalisé par les camarades de l'Essonne a été partagé, en support à l'animation d'Heures d'Informations Syndicales.

L'après-midi a été consacrée à la question des droites extrêmes et réactionnaires dans l'optique de déconstruire les discours tenus sur les femmes et en matière d'égalité, de mettre à jour leur imposture et de partager nos outils et stratégies de lutte en tant que militant-es syndicaux-ales. Face à ces idées et à leur diffusion massive, nous ne pouvons rester neutres, il est impératif d(e)s'informer, de (se) former et de mener le combat !

La dynamique interprofessionnelle et interdépartementale enclenchée lors de cette journée mérite d'être poursuivie, des pistes de travail ont d'ailleurs émergé, qui pourront faire l'objet d'un nouveau travail commun.



Vos élu·es CGT, en défense des profs contractuel·les

Les représentant·es CGT participent activement aux groupes de travail académiques sur la situation des enseignant·es non titulaires (NT), dans le 1^{er} comme le 2nd degré. Ces réunions permettent de faire remonter les difficultés rencontrées par les collègues et d'y porter vos revendications.

Embauche et renouvellement

Dans le **1^{er} degré** (6 % à 8 % des effectifs sont NT), **les contrats de deux ans sont devenus la norme**, alors que dans le **2nd degré** (12 % des effectifs), **les contrats courts persistent**, sans garantie de reconduction, donc source d'incertitude.

La CGT dénonce les **promesses d'embauche orales non suivies d'effet** et demande plus de **transparence dans les affectations**.

Contester un avis défavorable est difficile : dans le 2nd degré, les entretiens sont souvent absents et l'avis du chef d'établissement est irrévocable ; dans le 1^{er} degré, les IEN ne sont pas « contrôlé·es. » Il en résulte des **motifs de non-renouvellement non étayés** (« manière de servir ») et **parfois illégaux** (« arrêt maladie »). Nous proposons donc une **procédure commune et contrôlée** pour l'ensemble de l'académie.

Carrière et formation

Nous dénonçons, pour les NT provenant d'une autre académie, le refus de portabilité du CDI sans évaluation récente et l'exclusion de l'ancienneté dans l'avancement, pratiques que nous jugeons discriminatoires.

La loi prévoit une réévaluation du salaire au moins tous les trois ans. C'est pourquoi **nous exigeons que tou·tes les NT soient automatiquement revalorisé·es**.

Enfin, **l'administration ne dispose pas de tous les outils de suivi pour une formation de qualité** (tutorats mal déclarés, chefs d'établissement et inspecteurs·trices peu préparé·es...). La CGT insiste sur la nécessité d'une formation correcte et d'une préparation renforcé à la titularisation.

Défendre le service public, combattre la précarité

De l'aveu de l'administration, les moyens budgétaires manquent pour répondre aux besoins de présence devant les élèves. Dans le même temps, la précarité reste la réalité partagée par les NT.

A l'école comme au collège et en lycée, la CGT revendique donc et continuera de revendiquer cette année :

- ◆ Une **information claire** sur les procédures (renouvellement, affectation).
- ◆ La **traçabilité** des entretiens et des décisions.
- ◆ La **formation et le contrôle des CE et IEN** pour éviter les abus et garantir l'équité de traitement.
- ◆ Un vrai plan de formation pour **inciter et accompagner à la titularisation** par le concours.



Retrouvez toutes les infos pour les contractuel·les dans notre guide syndical !

Manuels numériques : hold up pédagogique !

On parle souvent de liberté pédagogique quand on parle du métier d'enseigner. Dans les lycées de l'académie de Versailles, voilà bien une liberté bafouée. Le conseil régional a en effet décidé de passer au tout manuel numérique et ce contre l'avis des équipes. Sans s'appesantir sur le non sens écologique et sociétal (recours aux écrans augmenté, utilisation de centres de données énergivores...), la région ile de France impose ses choix. Les lycées qui ont décidé de rester au manuel papier n'auront désormais plus de crédits pour les renouveler en cas de changements de programme comme c'est le cas pour les langues cette année enclasse de seconde.

Ces mêmes lycées n'ont d'ailleurs souvent qu'une subvention très insuffisante s'ils voulaient acheter des licences numériques pour quelques manuels. La région répond que des manuels gratuits existent mais dans les faits le choix est très limité. Même si les corps d'inspection participent à l'élaboration de ces manuels numériques, le conseil régional avance ses pions dans une forme de régionalisation de l'éducation, nous n'oublions pas la volonté affichée par certains exécutifs régionaux de vouloir contrôler le recrutement des enseignant·es.

Pour la CGT Educ Versailles c'est inadmissible, nous revendiquons que les lycées qui le souhaitent puisse continuer à disposer de manuels papiers, et que la liberté pédagogique puisse s'exercer pleinement en cas de recours aux manuels numériques (ce qui nécessite une dotation adéquate).

Formations professionnelles : la CGT à l'offensive !

La CGT Educ Versailles, historiquement, s'est toujours intéressée à la carte des formations professionnelles notamment pour éviter que celle-ci soit sous la coupe du patronat mais aussi pour assurer une diversité de formations permettant à chaque jeune de trouver sa voie. Souvent méconnue, sa construction est un axe essentiel pour la défense de l'enseignement professionnel initial public sous statut scolaire. On le sait la voie professionnelle est régulièrement attaquée par les libéraux pour la déréglementer, la dernière mesure en date (le Parcours en Y) en est la preuve. **La CGT Educ appellera à la grève le 14 octobre** pour que ce parcours en Y soit supprimé.

A plus long terme, l'académie de Versailles doit voir sa carte diversifiée et augmentée pour accueillir plus d'un quart des lycéen·nes de l'Académie. C'est pourquoi la CGT a réclamé des groupes de travail en amont de l'étude de la carte qui a lieu en décembre. Celle-ci étant désormais compétence de la région académique (ce que nous combattons), des temps d'échanges avec le rectorat en présence des DSDEN ont été obtenus. Nous avons porté les revendications des équipes. Au lycée Galilée de Gennevilliers nous avons obtenu qu'il n'y ait pas d'installation de logistique dans le lycée mais deux autres bacs pros industriels pour ne pas entrer en concurrence avec le lycée voisin de Villeneuve la Garenne qui propose déjà la logistique. Face au nombre d'élèves non affecté·es chaque année, en particulier en Essonne et dans le Val d'Oise, nous proposons aussi des ouvertures notamment dans le domaine des Travaux Publics dans le Sud Essonne. Voilà tout le sens de la double besogne (agir au quotidien et lutter pour des revendication de transformation sociale) que la CGT Educ Versailles revendique !

Halte au génocide en Palestine

En Palestine, cela va faire bientôt deux ans que le peuple palestinien subit une guerre génocidaire de la part de l'armée d'Israël et du gouvernement de Netanyahu. L'horreur à Gaza est quotidienne, des dizaines de milliers de mort·es (principalement des civil·es) sont à déplorer. Le gouvernement de Netanyahu ne recule devant aucun crime, ni atrocités : écoles et hôpitaux sont régulièrement visés à dessein. L'armée israélienne va même jusqu'à bombarder à quelques minutes d'intervalle les hôpitaux, sachant qu'ainsi elle va toucher la deuxième fois les secouristes et les journalistes. Là-dessus, Netanyahu, Trump et autres ambassadeurs américains n'hésitent pas à en rajouter dans l'ignominie en taxant d'antisémites celles et ceux qui défendent la paix et la reconnaissance d'un Etat Palestinien. Sans faire du droit international l'alpha et l'oméga de la paix dans le monde, celui-ci est aujourd'hui piétiné, foulé aux pieds. Affirmons-le : les Palestiniens ont le droit à un Etat. Défendre ce droit, dénoncer l'occupation illégale (depuis 1967 !) et la colonisation des territoires palestiniens ce n'est pas être antisémite, bien au contraire...

Que pouvons-nous faire ? Exiger un cessez-le-feu, la fin des livraisons d'armes, la suspension de l'accord UE/Israël, l'acheminement sans entrave de l'aide alimentaire, la fin du régime d'apartheid en place et avant tout la fin du génocide. C'est nécessaire. Mais en actes que faire ? De nombreuses manifestations ont eu lieu mais pour le moment aucune vraiment de masse, contrairement à ce qui a pu se passer dans d'autres pays. Tout ce qui permettra d'isoler Netanyahu et son gouvernement est à prendre, comme c'est le cas avec les flottilles pour Gaza. Dans notre région, une manifestation a eu lieu le dimanche 21 septembre dans le cadre de la journée Internationale de la Paix : elle a permis d'ajouter à la pression internationale et de donner corps à nos revendications. A chaque manifestation, nous devons participer massivement en tant que CGT ce qui signifie drapeaux, camions, banderoles et.... militant·es !

CONTACTS

CGT ÉDUC'ACTION VERSAILLES

87 rue Pierre Curie

92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

Secrétaire académique

Samuel Serre

Responsable des élu·es CGT

Amal Navailh-Hamza

Pour contacter nos élu·es sur les questions de carrière, mutations, etc.

eluscgtversailles@gmail.com

06 40 16 79 39

Permanences

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques : laissez un message pour être rappelé·es ou envoyez-nous un courriel

Beaucoup d'informations pratiques

et d'actualités sur notre site

<https://www.cgteduc-versailles.fr/>